



Fégréac

L'ASSOCIATION MOBIL'SANTÉ
ET LES COMMUNES D'AVESSAC, FÉGRÉAC ET SAINT NICOLAS DE REDON

sont heureuses de vous annoncer

L'ARRIVÉE D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE ET D'UNE INFIRMIÈRE EN PRATIQUES AVANCÉES

au Centre de Santé intercommunal Mobil'Santé

LA PATIENTÈLE DU MÉDECIN TRAITANT SERA CONSTITUÉE :

d'habitants des communes de **St Nicolas de Redon, Auessac et Fégréac**
uniquement inscrits sur la liste de la CPTS :

- par tranches d'âge
- par typologie de besoins
- par **ordre chronologique d'inscription** sur la liste de la CPTS

LES PATIENTS CHOISIS SUR CETTE LISTE **SERONT APPELÉS PAR UN TÉLÉ-SECRÉTARIAT.**

**AUCUN RENDEZ-VOUS NE SERA PRIS AU CABINET, POUR LE MOMENT
NE VOUS DÉPLACEZ PAS!**

LE MÉDECIN ACCUEILLERA PONCTUELLEMENT DES URGENCES **UNIQUEMENT**

- via le **15**
- via le dispositif **AccèsS** de soins non-programmés



QUI SERA APPELÉ ET QUAND ?

Un panel de futurs patients des 3 communes, sans médecin traitant déclaré, choisis selon des critères objectifs **avec un nombre défini par tranche d'âge**, avec et sans ALD (affection de longue durée), avec et sans Complémentaire Santé Solidaire, selon l'ordre chronologique d'inscription sur la liste de la CPTS (les plus anciens inscrits d'abord). Cette liste est vérifiée par la CPAM. Les premières consultations démarreront fin octobre 2026.

SI JE NE REÇOIS PAS D'APPEL ?

L'équipe médicale de Mobil'Santé essaie de répondre aux besoins des habitants mais ne pourra pas répondre à l'ensemble de la demande de notre territoire. Cependant, la situation est évolutive : dès que l'équipe médicale a de la place, elle fait appeler de nouveaux patients inscrits sur la liste de la CPTS par un télé-secrétariat. Vous n'avez pas de place aujourd'hui? Vous en aurez peut-être une plus tard.

JE SUIS MALADE ET JE N'AI PAS DE MÉDECIN TRAITANT, QUE FAIRE?

Vous avez **besoin d'une consultation de médecine générale urgente** :

- Appelez le **15**
- Rapprochez-vous des pharmacies ou des cabinets infirmiers

Plusieurs médecins volontaires du territoire mettent à disposition des créneaux pour les soins non-programmés via AccèsS.

N° utiles : <https://cptspaysderedon.fr/patients/numero-utiles/>

COMMENT M'INSCRIRE SUR LA LISTE DE LA CPTS?

Sur internet : <https://cptspaysderedon.fr/patients/recherche-de-medecin-traitant/>

**EN ATTENDANT, RESTEZ COURTOIS. NE SOLICITEZ PAS LES ÉQUIPES DES MAIRIES ET
L'ÉQUIPE MÉDICALE. ELLES FONT DU MIEUX QU'ELLES PEUVENT.**

